

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 37 (1942)
Heft: 1

Vorwort: Heimatschutz 1942
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

erfüllen, glaubte er nicht. Hier nun vollzieht sich die Wende. Der „Fortschritt“, die Technik werden in die ihnen zukommende *dienende* Stellung zurückgezügelt und ihrer Eigenherrlichkeit entkleidet. Sie sollen dem schönen Leben im schönen Lande nicht länger im Wege stehen. Sie haben sich unterzuordnen, einzufügen, zu dienen und nicht zu herrschen, indem sie zerstören. Dieses „neue Gesetz“ ist um so mehr gerechtfertigt, als es der Technik keineswegs zum Schaden gereicht. Im Gegenteil! Es stellt sie einfach vor die Pflicht, ihre Werke einzuordnen in ein höheres Ganzes und sie erst dann als vollkommen zu betrachten, wenn sie auch dem Gesetz der Schönheit in der ihnen gemäßen Form Genüge tun.

Ein solches Verlangen verpflichtet auch den Heimatschutz. Er darf nicht länger beiseite stehen, sondern muß die Zusammenarbeit mit denen suchen, die die großen und kleinen Werke des allgemeinen Nutzens zu bauen und zu betreuen haben. Gewiß ist dieser Wechsel der Haltung nicht ohne Gefahr, doch wir glauben, daß die Tage gekommen sind, wo das Wagnis zur Pflicht wird.

Die Schriftleitung.

Heimatschutz 1942

Nous avions, l'an dernier, invité notre Ligue à doubler son effectif; hélas, les temps lui furent peu propices! Deux cents recrues néanmoins sont entrées dans nos rangs, comblant au juste les derniers vides. Nous sommes donc loin du but que nous nous étions assigné. Continuons l'effort¹; les tâches qui nous attendent en valent la peine.

Plusieurs d'entre elles sont *ne varietur*; elles consistent à tenir le peuple suisse en haleine, à éveiller son goût, son sens des valeurs, à stimuler son initiative partout où le patrimoine est menacé; action qui ne connaît point de fin, car l'éducation est un éternel recommencement.

Mais il en est d'autres, qu'impose au Heimatschutz l'évolution économique du monde, à laquelle la Suisse tenterait en vain d'échapper. La technique ne cesse de bâtir et — qu'on l'admette d'un cœur léger ou qu'on s'en attriste — l'utile, le matériel ne cessent de manifester leur puissance. L'on a cru longtemps à l'impossible rencontre de ce passé-là et de ce présent-ci. Or l'industrie n'est plus, dans son principe, insensible à la beauté, comme elle le fut jadis. Aussi, sans rien renier de ses obligations premières, le Heimatschutz doit-il encourager cette bonne volonté et collaborer avec elle pour l'harmonie du paysage et de la vie.

Certes, ces intentions qui sont un devoir, l'année 1942 prend un malin plaisir à les rendre d'une application laborieuse; le Rheinwald en est un exemple. La collaboration, ce mot que nous énonçons d'une entière sincérité, ne signifiera jamais une abdication des principes devant la force pure et simple. Aussi notre revue sera-t-elle toujours le lieu où le sentiment national s'exprimera sans contrainte.

La rédaction.

¹ Nous rappelons à ce propos le concours de recrutement auquel le bulletin bleu donne accès. Le premier tirage au sort des gagnants a récompensé MM. Süss, Jacky, Baumgartner, Guggenheim, Fiechter et Mme Laur, d'Effingen, qui ont obtenu, chacun un volume des « Monuments d'art en Suisse ». D'autres ouvrages seront répartis cette année.